

L'ART appelle à l'application de la loi 431

Le président de l'Autorité de régulation des télécommunications (ART), M. Kamal Schéhadé, a déclaré au cours d'une conférence de presse qui s'est tenue hier à l'hôtel Phoenicia qu'il était « vital » que l'ART bénéficie d'une marge de manœuvre plus grande et que la loi 431 datant de 2002 soit appliquée. Selon lui, la concrétisation de ces deux conditions permettra alors au marché libanais des télécoms de se développer et encouragera la compétitivité des entreprises.